

Le maire de Nice, Christian Estrosi, a annoncé 5 nouvelles mesures liées à l'épidémie de coronavirus qui seront mis en place à partir d'aujourd'hui pour certaines et dans les prochains jours pour d'autres.

La première concerne les masques. Depuis maintenant une semaine, la pénurie de masques est devenue un élément important du débat public. L'Etat a du, à plusieurs reprises expliquer la situation concernant le ravitaillement de cet équipement de première nécessité pour le personnel médical mais aussi pour toutes les personnes qui continuent de travailler. L'élu a annoncé la commande de nombreux masques *« Bien que cela ne soit pas notre rôle et que je regrette que les services de l'État n'aient pas suffisamment agi avec anticipation au niveau national, après avoir distribué 4.500 masques FFP2 aux professions libérales de santé : médecins, infirmiers, pharmaciens et dentistes, j'ai pris l'initiative de commander 100.000 nouveaux masques chirurgicaux et 40.000 FFP2 afin de continuer à les équiper et d'équiper également notre personnel municipal et métropolitain mobilisé au quotidien »*.

La deuxième mesure est liée aux transports. Dans la continuité de la mise en place du confinement, une restriction des transports publics est donc accentuée. Cela comprend les lignes de tramway *« avec seulement 1 rame toutes les 30 minutes jusqu'à 22h »* et la suppression de la totalité des lignes de bus sur Nice à l'exception de celles desservant des établissements de santé (mais elles ne seront associées aux horaires de débuts et de fins de services des personnels hospitaliers). *« J'ai aussi pris la décision de supprimer la Ligne 100 régionale Nice-Monaco et limiter la circulation des autres lignes passant par Nice aux heures de pointe uniquement »* précise Christian Estrosi. Il faut par contre ajouter à cela un système de transport à la demande sur présentation d'un justificatif.

Au niveau social, la Ville a décidé de mettre sa Cuisine centrale (qui normalement s'occupe du repas des cantines des établissements scolaires) au service de plusieurs associations comme le Secours Populaire, MIR, ADAM...et ainsi offrir le couvert à ceux qui en ont besoin. Pour le gîte, le maire de Nice a souhaité que *« l'auberge de jeunesse rue Sacha Guitry ainsi que l'internat du lycée Masséna puissent proposer des places supplémentaires aux plus fragiles qui se manifesteraient »*

La quatrième action est sanitaire puisque dans les jours qui viennent, *« les équipes de la Propreté de la Métropole assureront la désinfection des espaces publics situés devant les établissements prioritaires sites les plus fréquentés de Nice : hôpitaux, pharmacies, EHPADS, centres commerciaux... et à tous les mobiliers urbains de ces espaces : rampe, bancs, corbeilles... »* la Municipalité précise que cette désinfection aura lieu 3 fois par semaine. La méthode : Des pulvérisateurs de javel diluée puis rinçage à l'eau. Les produits utilisés n'auront pas d'impact sur l'environnement. Les agents seront évidemment protégés

avec un équipement adéquat. Depuis le début de la crise sanitaire, les autorités chinoises ont appliqué une stratégie similaire afin d'endiguer la propagation du virus.

Enfin, la dernière mesure est plutôt un avertissement. Avertissement lié à la circulation en ville. « *Trop de personnes ne respectent pas le confinement et les règles imposées prétextant le cas des pratiques sportives pour s'éloigner de leur domicile. Je lance un avertissement : si sous 48h, je constate encore des pratiques sportives inadaptées ou trop éloignées du domicile, je serai dans l'obligation d'interdire à Nice les sorties sportives.* » Après la mise en place du couvre-feu ce weekend, cette nouvelle mesure accentuerait de nouveau le confinement des Niçois.

Andy Calascione

Partager :

- [Twitter](#)
- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)

Prénom ou nom complet

Email

☐ En continuant, vous acceptez la politique de confidentialité